



**AARPI CTC AVOCATS**  
**Maître Lise TRUPHEME**  
**5 Boulevard du Roi René**  
**13100 AIX-EN-PROVENCE**  
**Tél. : 04.13.41.53.53**  
**[www.ctcavocats.fr](http://www.ctcavocats.fr)**

## **VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SAISIE IMMOBILIERE**

**Sur la commune de SALON DE PROVENCE (13300),  
159 Boulevard de Glanum**

Dans un immeuble en copropriété dénommé « Résidence Aurelia » cadastré dite ville section BE n° 354,  
**LES LOTS :**

- **N° 34** consistant en **UN APPARTEMENT** de type 2, d'une superficie loi Carrez de 41,89 m<sup>2</sup>, situé au rez-de-chaussée du Bâtiment 2, accessible depuis l'entrée C à l'Ouest du Bâtiment, puis par le hall et le couloir à droite et enfin par la première porte d'entrée à droite, composé d'une entrée, de WC, d'une salle d'eau, d'un séjour avec cuisine ouverte, une chambre et une terrasse d'une surface de 23,90 m<sup>2</sup>, avec les 131/10000èmes indivis des parties communes générales dont le sol et les 131/2624èmes indivis des parties communes spéciales au Bâtiment 2.

- **N° 73** consistant en **UN BOX DE GARAGE** avec les 21/10000èmes indivis des parties communes générales dont le sol et les 21/2624èmes indivis des parties communes spéciales au Bâtiment 1.

Etat descriptif de division et règlement de copropriété publiés le 24 février 2012 volume 2012 P n° 3225.

---

**MISE A PRIX : 50.000,00 €**  
**(CINQUANTE MILLE EUROS)**  
**(FRAIS DE POURSUITES PAYABLES EN SUS, Y COMPRIS TVA)**

---

### **VISITE :**

**La visite aura lieu le mercredi 29 octobre 2025 de 11 h 00 à 12 h 00**  
**(SELARL CDJ SUD : tél. : 04.42.21.27.69)**

---

---

**ADJUDICATION FIXEE AU LUNDI 10 NOVEMBRE 2025 A 9 H 00,**  
à l'audience des ventes **du Tribunal Judiciaire d'AIX-EN-PROVENCE,**  
40 Boulevard Carnot - 13100 AIX-EN-PROVENCE,  
où les biens immobiliers ci-dessus désignés seront adjugés  
au plus offrant et dernier enchérisseur.

---

**OCCUPATION :** A la date de l'établissement du procès-verbal de description, le 16 janvier 2025, le lot n° 34 est occupé par Madame Marie-Thérèse GONDA, locataire du débiteur saisi, moyennant un loyer mensuel de 460,00 euros outre 44,00 euros de provision sur charges.

Le lot n° 73 est occupé par Monsieur Franck PEREZ SANTO, locataire du débiteur saisi, moyennant un loyer mensuel de 115,00 euros outre 3,00 euros de provision sur charges.

**CREANCIER POURSUIVANT :**

La société **BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE**, Société Anonyme au capital de 583 834 454,00 euros immatriculée au RCS de Paris sous le n°542 097 902, dont le siège social est 1 Boulevard Hausmann – 75318 PARIS CEDEX 09,

Ayant pour Avocat **Maître Lise TRUPHEME**, Avocat associé de la SELARLU TRUPHEME, membre de l'**AARPI CTC AVOCATS**, Avocat au Barreau d'Aix-en-Provence, domiciliée dite ville, 5 Boulevard du Roi René.

**CONDITIONS DE L'ADJUDICATION :**

L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente déposé le 11 avril 2025 au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire d'Aix-en-Provence où il peut être consulté. Le cahier peut également être consulté au cabinet de l'avocat poursuivant ou, directement, sur le site [www.ctcavocats.fr](http://www.ctcavocats.fr).

**Les enchères ne pourront être portées que par un avocat postulant près le Tribunal Judiciaire d'AIX-EN-PROVENCE.**

A PEINE DE NULLITE, et conformément aux dispositions de l'article R322-41 du Code des procédures civiles d'exécution, cet Avocat devra s'être fait remettre, préalablement aux enchères, une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque rédigé à l'ordre de la CARPA, complété d'un justificatif de l'origine des fonds, représentant 10 % du montant de la mise à prix, avec un minimum de 3.000,00 €.

**Signé : Lise TRUPHEME**  
Avocat